



Assez de transferts de charges
Assez de réductions
des dépenses publiques



Photo Le Parisien

Le budget à livre ouvert



Agissons ensemble
pour que l'Etat
ne renonce pas à ses missions

A vous de juger !

Le budget primitif que vient de voter le conseil municipal détaille les prévisions de recettes et de dépenses de la commune, tant en fonctionnement qu'en investissement. Un budget sous pression en raison des désengagements de l'Etat qu'il a fallu compenser par 4,3 % d'augmentation des impôts locaux.



Vous informer, tel est l'objectif de ce document. Il prolonge les débats sur le budget 2005 qui se sont tenus dans les différents conseils de quartiers.

J'ai souhaité, dans la continuité des « lettres d'informations » que je vous adresse régulièrement à propos d'affaires concernant la commune, vous permettre de connaître et de mieux comprendre les choix que le conseil municipal du 24 mars a retenus en votant le budget.

Ces choix reposent sur une ambition d'avenir pour notre ville portée par une équipe. Ils visent à prendre en compte les besoins des plus en difficulté d'entre nous mais aussi le souhait de tous de vivre bien à Aubervilliers.

Un des points forts de ce budget est le lancement de la réalisation de cinquante classes nouvelles dont l'école Anne Sylvestre construite rue des Cités, avenue de la République.

A ce propos, je veux souligner que le financement de la construction des écoles maternelles et primaires est de la responsabilité des communes.

Pour autant, la non prise en compte par l'Etat, dans ses dotations financières, de l'augmentation importante du nombre d'Albertivilliers, pénalise la commune et justifie pleinement la demande du conseil municipal, soutenue par beaucoup d'entre vous, d'obtenir une subvention exceptionnelle.

N'ayant pas une vision simpliste ni manichéenne des rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales, je n'entends pas mettre en avant des revendications incantatoires. Je m'en tiens aux faits, c'est-à-dire aux différences fondamentales qui caractérisent une gestion de droite et une gestion de gauche.

Quand le gouvernement, celui d'aujourd'hui et ceux d'avant



VISITES • Fin novembre, dans le cadre de la préparation du budget, le maire s'est rendu dans les quartiers pour des rencontres directes avec les habitants.



AGISSONS ENSEMBLE POUR QUE L'ÉTAT NE RENONCE PAS À SES MISSIONS • Le maire, Pascal Beudet, et l'adjoint aux Finances, Jean-Jacques Karman, ont tenu une réunion publique pour dénoncer les désengagements de l'Etat.

« oublier » de compenser les réductions de taxes professionnelles consenties aux entreprises, ce sont 5,61 millions d'euros qui disparaissent des recettes de la commune soit l'équivalent de plus de 20 points de fiscalité !

Quand l'aide promise par l'ex-ministre des Finances et futur candidat à la présidence de la République aux villes les plus solidaires se traduit en 2005 pour Aubervilliers par un en-moins de 2,5% des dotations d'Etat, cela s'appelle un transfert de charges.

Quand le prolongement de la ligne 12 jusqu'à la mairie d'Aubervilliers est remis en cause par le refus du gouvernement de financer le surcoût des travaux voulu par lui, cela s'appelle une remise en cause des engagements pris. Je me félicite que notre intervention commune ait permis de mettre en échec cette nouvelle tentative de retarder le début des travaux que nous attendons depuis plusieurs décennies.

Quand toutes les régions et la majorité des départements sont conduits à augmenter la pression fiscale pour faire face aux désengagements de l'Etat et aux transferts de charges, cela n'est pas sans conséquence sur les budgets des communes.

C'est cette réalité, celle d'une conception libérale de la société qui pousse à l'abandon des services publics et crée de nouvelles inégalités que nous dénonçons et qui nous a conduit à augmenter le taux de la taxe d'habitation de 4,3 %.

C'est un choix difficile mais nécessaire pour ne pas réduire le socle des services qui vous sont rendus et pour continuer à investir pour l'avenir de notre ville et de ses habitants.

Pascal Beudet,
maire d'Aubervilliers
vice-président
de Plaine Commune

Les priorités 2005

Si, pour consolider la situation financière de la commune, la municipalité s'attache notamment à réduire les coûts de fonctionnement des services, elle entend aussi marquer nettement ses priorités.

1 • L'extension des locaux scolaires pour répondre à l'augmentation des effectifs



C'est la priorité des priorités. Il faudra 49 nouvelles classes d'ici 2008 (environ cinq écoles), indispensables pour absorber l'augmentation des effectifs évaluée à 1500 élèves. La moitié des investissements de la ville y sera donc consacrée en 2005.

2 • L'amélioration de la tranquillité publique et du cadre de vie avec l'installation du service de la garde urbaine

La création de ce nouveau service (avec 14 postes de policiers municipaux) entraîne un coût en 2005 de 200 000 € (crédits de personnel, habillement, fournitures diverses, renforcement des actions de prévention nécessaires à la mise en œuvre d'une politique équilibrée) et de moyens d'investissement (aménagement des locaux, véhicules et moyens de communication).



3 • La lutte contre l'habitat indigne et l'aide de l'OPHLM en faveur du logement social



L'action en faveur du logement social, notamment par le soutien aux interventions de l'Office HLM, et la poursuite de l'éradication de l'habitat indigne se monteront en 2005 à plus de 3 600 000 €.

En voici une décomposition simplifiée :

Dépenses liées au péril et divers habitat :	41 949
Financement des démolitions (dont celles réalisées par l'Ophlm) du parc insalubre racheté par la Ville :	684 378
Financement de la gestion par l'OPHLM du parc insalubre racheté par la Ville :	488 194
Acquisitions dans le cadre de la gestion du parc insalubre :	200 000
Subventions à l'OPHLM d'Aubervilliers :	
• Subvention « qualité de services » (vidéosurveillance parkings, entretien bâtiments...) :	579 306
• Subventions accordées pour les réhabilitations de logements sociaux (Palulos) :	412 329
Dépenses de personnel (Logement) :	386 896
Dépenses prises en charge par Plaine Commune :	
• OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) :	344 020
• FIQ (fonds d'intervention de quartier) :	94 049
• Divers habitat :	7 252
• Dépenses de personnel (Habitat) :	438 474
TOTAL :	3 676 847

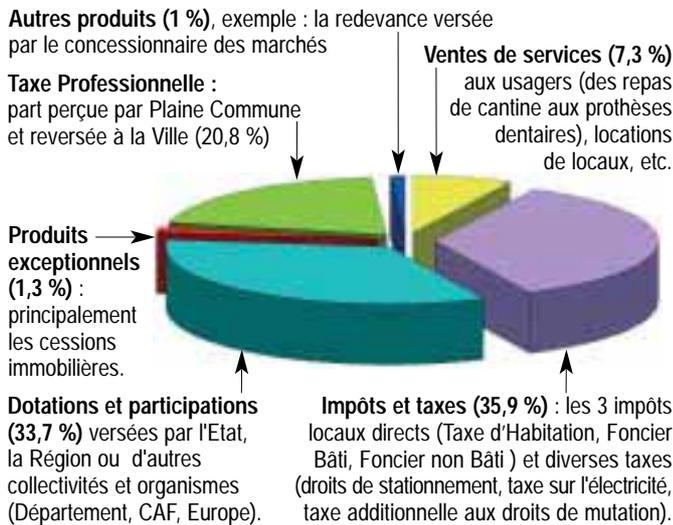
4 • Le renforcement du rôle des comités consultatifs de quartiers et du soutien à la vie associative pour favoriser la participation des habitants à la vie de la commune

La participation citoyenne à la vie de la commune, c'est plus de 300 associations locales subventionnées par la Ville et l'animation des comités de quartier avec lesquels, en 2006, débutera une expérience de gestion de budgets participatifs.

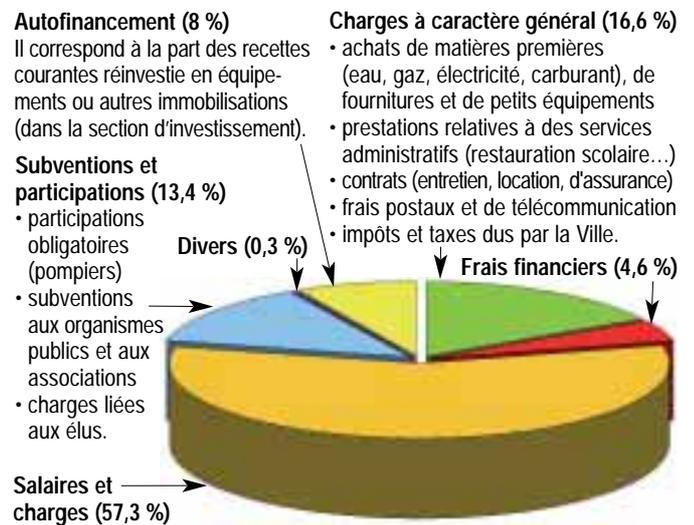
Fonctionnement désengagement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et toutes les recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire toutes celles qui reviennent régulièrement chaque année.

Répartition (en %) des recettes de fonctionnement totales, soit 86 360 191 €.



Répartition (en %) des dépenses de fonctionnement totales, soit 86 360 191 €.



Les recettes de la commune régressent de 2,95 % par rapport à l'an dernier. Une situation due pour l'essentiel à la baisse des dotations d'Etat.

Ainsi, pour financer la croissance de la dotation de solidarité urbaine (DSU) et de la dotation de solidarité rurale (DSR), le gouvernement a quasiment gelé la progression de la dotation globale de fonctionnement (qui est, et de beaucoup, la plus importante) et a réduit de près de 15 % (14,45 %) le montant de la dotation de compensation de la taxe professionnelle.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) :	
2004 :	13 724 132 €
2005 :	13 861 373 € (+ 1 %)

Divers (instituteurs & décentralisation) :	
2004 :	338 695 €
2005 :	289 625 € (- 14,49 %)

Allocations compensatrices :	
2004 :	4 018 449 €
2005 :	3 767 266 € (- 6,25 %)

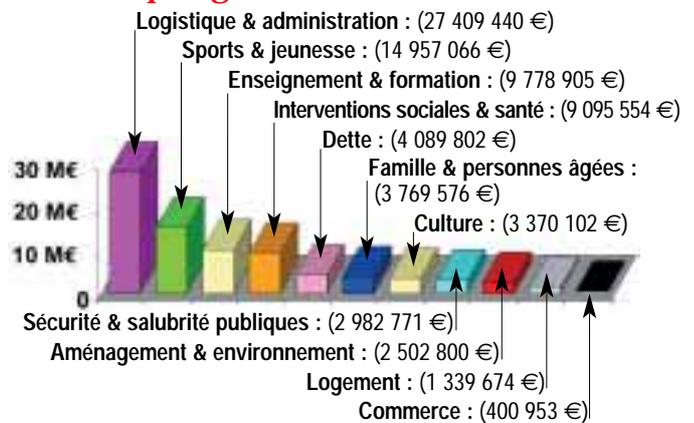
Subventions diverses (politique de la ville, etc.) :	
2004 :	1 133 677 €
2005 :	642 915 € (- 43,29 %)

Fonds de concours (FNP, FNTP) :	
2004 :	10 000 €
2005 :	10 000 € (0 %)

Dotation de solidarité urbaine (DSU) :	
2004 :	2 169 505 €
2005 :	2 277 980 € (+ 5 %)

Fonds de solidarité Ile-de-France (FSDRIF) :	
2004 :	2 573 582 €
2005 :	2 617 214 € (+ 1,70 %)

Répartition des dépenses de fonctionnement par grands secteurs d'activité



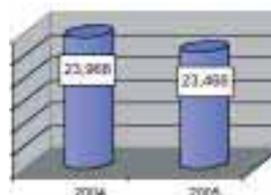
Le coût des services rendus : l'exemple de la restauration scolaire

- Prix de revient d'un repas : 7,32 €
- Tarif le plus élevé : 3,80 €
- Coût Ville (pris en charge par le budget municipal) : 3,52 €

Pour une année scolaire (145 jours de fonctionnement), la Ville prend en charge au minimum pour un élève 510,40 € (à rapprocher de la cotisation moyenne à la Taxe d'habitation qui est de 416 €).



Des dotations qui fondent comme neige au soleil



- Entre 1993 et 2004, les dotations ont été réduites de 545 000 € (- 2,6 %), en fait de 7 335 000 € (17,53 % compte tenu de l'inflation).
- En 2005, la Dotation de Solidarité Urbaine progresse (+ 5 %), mais elle est financée par la baisse des autres dotations !

: faire face aux transferts de l'Etat

Assez de transferts de charges
Assez de réductions
des dépenses publiques

Les transferts de charges financières de l'Etat vers les collectivités locales et la réduction des dépenses publiques ce sont des impôts locaux plus lourds et le démantèlement de la solidarité nationale.

Pour atteindre ses objectifs de réduction des déficits publics, l'Etat réduit ses dotations aux collectivités locales et leur transfère de plus en plus de missions jusqu' alors à sa charge mais sans les ressources qui vont avec. Les augmentations fiscales prévues en 2005 par les Départements et les Régions pour compenser les transferts de charges vont aussi peser sur les contribuables locaux. Ces nouvelles difficultés vont aussi les contraindre à réduire les subventions versées aux communes.

Les départements sous pression

Outre les transferts de charges produits par la loi dite de « décentralisation », une étude récente montre que ceux liés à la loi « cohésion sociale » et « handicap » vont de surcroît peser lourd sur les équilibres des conseils généraux :

- les transferts non compensés leur coûteraient 1,2 milliard d'euros,
- et la future prestation handicap 1,5 milliard d'euros...

Autant de subventions départementales en moins pour les communes.

Chiffres

90 000 000 €, c'est la part manquante au budget du conseil général suite aux transferts de charges : RMI, fonds de solidarité logement, routes, personnels techniques de l'Education nationale, etc.

8,11 %, c'est l'augmentation fixée par le conseil général pour la part départementale de la taxe d'habitation, et 8 % pour les taxes foncières du bâti et du non bâti.

1 426 000 €, c'est le coût pour la commune de la surimposition CNRACL, la caisse de retraite des employés communaux.

Sur 12,3 milliards d'euros de cotisations perçues en 2004 par cette caisse, qui est excédentaire, 2,9 milliards (23,6% du montant des cotisations payées par les collectivités locales) ont été soustraits pour participer, au nom de la solidarité

nationale, à la réduction des déficits d'autres régimes de retraite. Il s'agit en quelque sorte d'un super impôt prélevé indûment sur les collectivités territoriales, donc sur les contribuables locaux, pour réduire des déficits qui sont de la responsabilité de l'Etat.

1,8 %, c'est l'augmentation votée par le Parlement, au plan national, des bases de la taxe d'habitation sur lesquelles le calcul de cet impôt s'effectue.

28 305 895 €, c'est la recette prévue pour les trois taxes locales dont les taux, avec 4,3 % d'augmentation, ont été fixés à :

- 13,64 % pour la taxe d'habitation,
 - 20,85 % pour le foncier bâti,
 - 26,28 % pour le foncier non bâti.
- Ce qui situe le niveau d'imposition d'Aubervilliers au 20^e rang des 40 villes du 93.

Pour que l'Etat participe au financement des écoles

Avec presque 7 000 habitants supplémentaires depuis 1999, la Ville doit faire face à la scolarisation de 1 500 enfants de plus. Cela veut dire que d'ici 2009, elle doit construire environ 50 classes. Une charge nouvelle qu'elle doit assumer seule car les participations financières de l'Etat ne tiennent pas compte de cette augmentation démographique.

C'est pourquoi la municipalité a lancé une pétition pour demander à l'Etat de prendre ses responsabilités et de compenser les pertes de recettes dues à la sous estimation du nombre d'Albertvillariens, en participant à hauteur de 50 % au financement des classes dont ont besoin les enfants d'Aubervilliers.



Pascal Ducas

**RASSEMBLEMENT POUR L'ÉCOLE DEVANT LA MAIRIE
SAMEDI 16 AVRIL** • Près de 2000 pétitions signées.

Les villes ne peuvent tout faire

Soulignant l'importance des transferts de charges, l'association des maires des grandes villes a déclaré : « S'agissant des attributions de plus en plus nombreuses que doivent exercer les maires au nom et pour le compte de l'Etat (...) la compensation versée par l'Etat, lorsqu'elle existe, est sans commune mesure avec les dépenses qui en résultent pour les villes. Tant que de telles situations perdureront, elles ne pourront conduire qu'à des hausses de la fiscalité. »

Ecole, logement, emploi, sécurité... autant de domaines touchant pourtant à des droits fondamentaux et sur lesquels l'Etat entend de plus en plus abandonner ses responsabilités.

Le budget c quotidien c'est



Petite enfance

- 4 crèches collectives et 1 crèche familiale (soit 34 000 journées enfants/an)
- 3 haltes-jeux (32 400 heures de garderie/an)
- 3 PMI et centres d'accueil mère-enfant



Enfance

- 50 à 100 enfants par jour accueillis en garderie matinale maternelle
- 950 à 1 070 enfants par jour accueillis en centres de loisirs primaires ou maternels (mercredis et vacances scolaires)
- 1 100 enfants accueillis en centres de vacances



Ecoles

- 7 332 élèves accueillis dans 27 établissements primaires et maternels
- 4 716 repas par jour dans les restaurants scolaires primaires et maternels
- 636 élèves participent aux études surveillées
- 237 partent en classes de neige
- 5 120 reçoivent de la ville un livre-cadeau



Sports : disciplines et clubs

- 6 clubs locaux regroupent 6 320 adhérents, le plus important, le CMA omnisports, compte 4 350 pratiquants répartis dans 36 disciplines
- 350 classes de primaire, 5 collèges publics et 4 privés, 3 lycées ont accès aux équipements municipaux



Equipements sportifs

- 3 stades dont 2 rénovés entre 2001 et 2004
- 3 gymnases
- 1 centre nautique (158 000 entrées/an)
- 8 courts de tennis
- 4 salles spécialisées dont une d'escrime



Culture

- 1 248 élèves (571 pour Aubervilliers) fréquentent le Conservatoire national de Région (102 enseignants, 42 disciplines enseignées)
- 7 350 personnes sont inscrites dans les 4 bibliothèques municipales (200 000 prêts/an, 37 agents) transférées à Plaine Commune depuis le 1^{er} janvier.
- En 2003-2004, le Théâtre de la Commune a accueilli 29 000 spectateurs (17 spectacles, 189 représentations)
- La culture à Aubervilliers c'est aussi le Théâtre équestre Zingaro, des lieux multiples de diffusion et de pratique (Laboratoires d'Aubervilliers, Espace Renaudie, Villa Mais d'Ici, CAPA), un réseau dynamique d'associations...

ommunal au par exemple...



Jeunesse

- L'OMJA compte 800 adhérents et plus de 3 000 usagers
- 25 séjours et mini-séjours sont organisés chaque été (200 jeunes concernés)
- 20 ateliers de pratiques diverses (des arts du cirque au hip hop en passant par la vidéo et l'informatique)
- 6 lieux différents d'aide aux devoirs



Aide sociale

- 680 dossiers instruits au titre de l'aide légale
- 1 990 personnes bénéficiaires d'une aide du CCAS
- 5 730 participants au Noël de la Solidarité
- 27 000 personnes reçues chaque année au CCAS



Logement & habitat

- 8 000 logements gérés par l'OPHLM
- 365 logements attribués en 2003
- 572 plaintes pour insalubrité traitées
- 93 périls traités ou en cours de traitement
- 248 diagnostics de saturnisme effectués
- 13 opérations de ravalement menées dans le cadre des OPAH



Retraités & Personnes âgées

- 329 bénéficiaires d'une aide à domicile
- 20 974 repas servis à domicile
- 285 personnes reliées à la télé-assistance
- 663 adhérents à l'association « Les seniors d'Aubervilliers »
- 1 189 participants aux sorties des Seniors
- 1 173 participants au banquet de fin d'année



Santé

- Le Centre municipal de santé enregistre 67 000 consultations/an dont 16 000 en médecine générale et 14 000 en soins dentaires
- 17 spécialités
- C'est un outil de prévention (Planning familial, consultations d'alcoologie et d'addictologie, centre de vaccination)



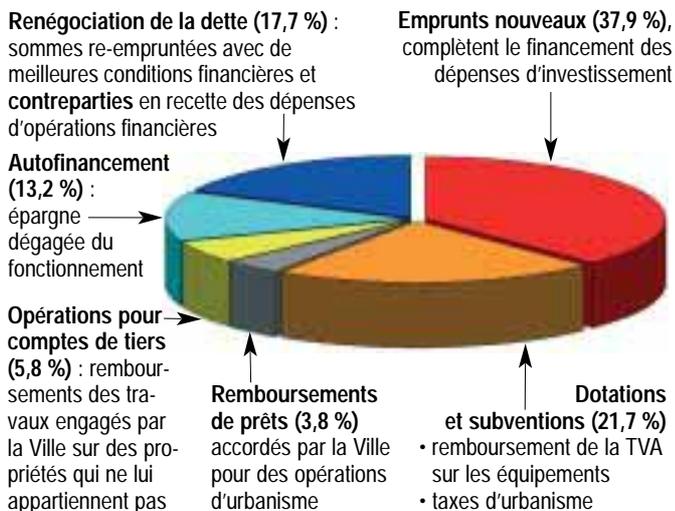
Vie associative & citoyenneté

- 475 associations locales
- 8 conseils de quartiers (en 2004, 37 réunions de conseil réunissant 1 187 personnes)
- 42 associations utilisent les 8 boutiques de quartier
- 16 initiatives de quartier financées au titre du Fonds d'initiatives locales

Investissement : faire une

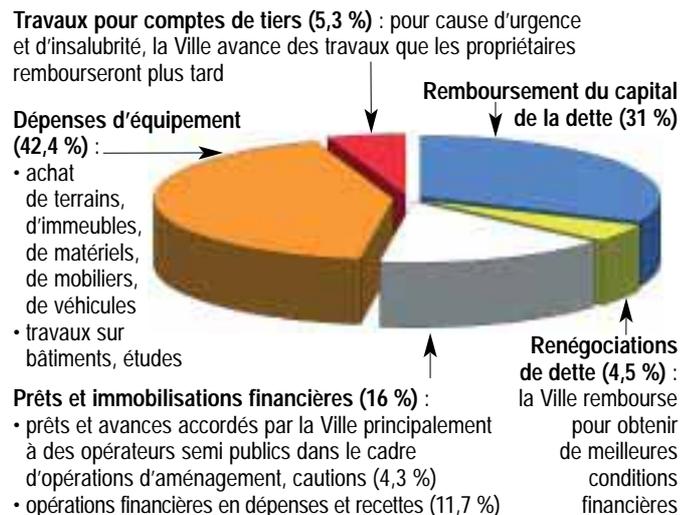
Ce sont les dépenses d'INVESTISSEMENT qui permettent d'agir en faveur de la restructuration et du développement urbain, de doter la commune des équipements nécessaires et d'intervenir directement sur l'entretien du patrimoine.

Répartition (en %) des recettes d'investissement totales, soit 33 081 000 €



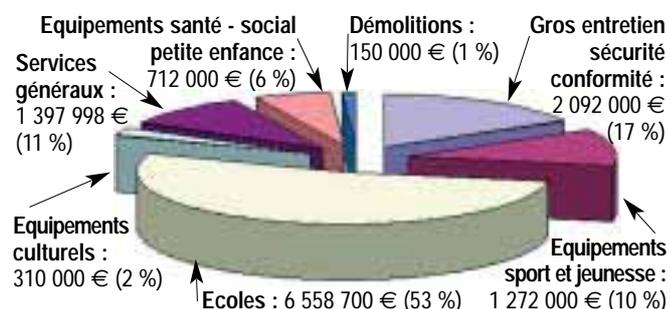
La section d'investissement regroupe donc toutes les dépenses et les recettes relatives à des opérations non répétitives, c'est-à-dire non renouvelables à l'identique chaque année, qui se traduisent par une modification appréciable de la valeur et de la consistance du patrimoine communal.

Répartition (en %) des dépenses d'investissement totales, soit 33 081 000 €.

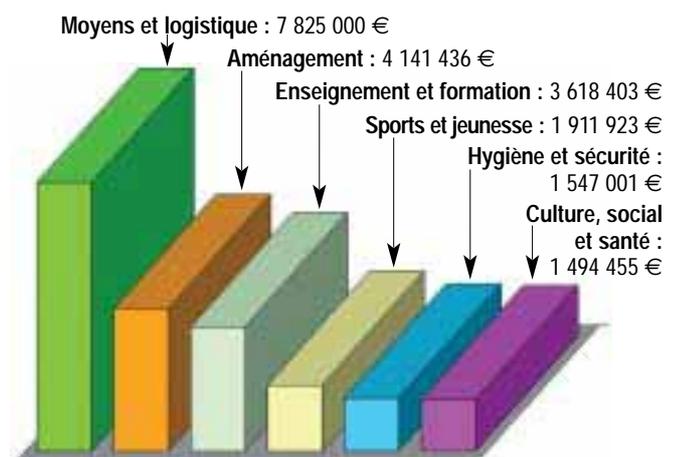


La priorité des priorités

• Dans les crédits d'investissement consacrés au patrimoine bâti de la commune, les bâtiments scolaires représentent 53 % du total (12 492 698 €).



Répartition des dépenses d'investissement par grands secteurs



ville plus agréable à vivre

Les principales réalisations de 2004

En 2004, le montant des opérations a représenté plus de 8 500 000 €.



Aménagements et extensions dans les écoles

- Ecole Gérard Philippe : création de trois classes et d'un dortoir
- Ecole Jacques Prévert : création d'une classe et extension du dortoir
- Ecole Marc Bloch : création de deux classes et d'un réfectoire
- Ecole Paul Bert : création d'une classe
- Ecole Robert Doisneau : extension d'une classe

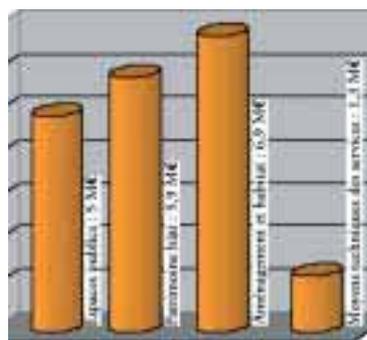


La réfection du terrain du stade du docteur Pieyre

- Les 900 utilisateurs quotidiens de ce stade peuvent taper le ballon sur un nouveau revêtement d'une qualité remarquable. Au final, la transformation totale du terrain a coûté 550 000 €. Avec une subvention de 230 000 € du Conseil régional d'Ile-de-France et une autre de 80 000 € du Conseil général du 93, le montant resté à la charge de la Ville s'élève à 240 000 €.

En 2004, l'investissement réalisé dans la commune représente un volume de dépenses de plus de 19 millions d'euros

Il se répartit entre Plaine Commune (5 millions d'euros pour les espaces publics) et la ville d'Aubervilliers (14 millions d'euros de dépenses réparties sur le patrimoine bâti, l'aménagement urbain et les moyens techniques des services).



La requalification de l'avenue de la République

- Réfection de la chaussée et des trottoirs, couloirs bus protégés, nouveaux arbres, nouveau mobilier, nouvel éclairage, nouvelle distribution des carrefours... 6,8 millions d'euros y ont été investis dont 3,5 par le Conseil général, 1,2 par l'Europe, 0,6 par la Région, 0,6 par le STIF (Syndicat des transports franciliens), 0,5 par Plaine Commune et 0,4 par l'Etat.



L'aménagement de la salle Jarry-Dumas

- Au cœur de la cité Gabriel-Péri, ce nouvel espace polyvalent au service des habitants du quartier s'étend sur plus de 120 m². 80 % des 140 000 € investis l'ont été par le conseil régional, le reste par la commune.

A noter également sur 2004 :

- La réalisation d'études pour l'aménagement des squares Bordier et Stalingrad.
- L'acquisition de nouveaux locaux, rue Heurtault, pour l'hébergement des Seniors (ex-Office des retraités).

Les principales de la Ville et



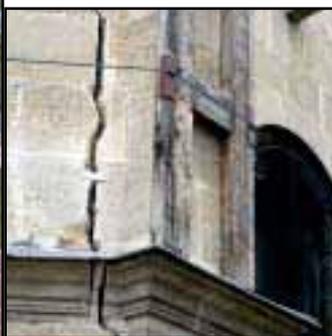
Conformément aux priorités fixées, les crédits d'investissement 2005 sont principalement réservés aux extensions et créations de locaux scolaires :

- Groupe Jean-Perrin : résorption des préfabriqués (1^{re} tranche : 615 000 €)
- Construction de la maternelle **Anne Sylvestre** rue des Cités/avenue de la République (1^{re} tranche : 2 500 000 €)
- Création d'une école cité Emile Dubois (1 415 000 €)



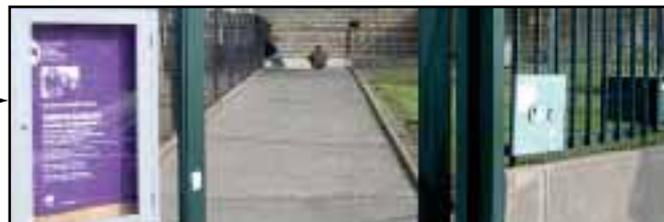
Des travaux d'amélioration et d'entretien du patrimoine scolaire sont également prévus. Ainsi :

- Résorption des peintures au plomb dans les écoles (1^{re} tranche : 500 000 €)
- Mise en conformité et transformation de l'office de restauration de l'école **Edgar Quinet** (210 000 €)
- Rehaussement des clôtures et du portail de l'école Firmin Gémier (67 000 €)



Pour le reste, les investissements prévus couvrent largement le champ des activités municipales :

- Aménagement de locaux administratifs (services techniques, accueil du public : 350 000 €)
- Création des locaux et équipements de la garde urbaine (59 000 €)
- Mise en place d'un chapiteau en attente de la construction d'une salle des fêtes (700 000 €)
- Restauration du clocher de l'église **Notre-Dame-des-Vertus** (crédits d'étude : 50 000 €)
- Rénovation piste, douches et vestiaires du **stade Delaune** (581 000 €)
- Réfection du **centre nautique** (298 000 €)
- Rénovation du centre de loisirs d'Asnières-sur-Oise – Etudes (50 000 €)
- Reconstruction du **centre de loisirs Solomon** (120 000 €)
- Aménagement des Seniors (ex-Office des retraités) rue Heurtault (500 000 €)
- **Cimetière** (rénovation de sépultures et création d'un espace cinéraire : 178 998 €)
- Rénovation de la **crèche Rosenberg** (études : 60 000 €)
- Extension du **Conservatoire national de Région** (300 000 €)



réalisations 2005 Plaine Commune

Avec le transfert de la compétence aménagement à Plaine Commune, après celui des espaces publics intervenu en 2003, c'est une part importante de l'investissement concernant le territoire communal qui est désormais portée par la communauté d'agglomération.

Au total, les programmes d'investissement sur Aubervilliers portés par Plaine Commune représentent une somme de 13 242 25 €.

Citons notamment :



- Aménagement de la rive droite du canal (8 741 000 €)
- Action foncière – Acquisitions habitat (526 045 €)
- Rénovation du square Stalingrad (études- début travaux : 130 000 €)
- Mail et parvis de l'école rue des Cités (85 000 €)
- Renouvellement urbain – Espace Casanova/Hémet (100 000 €)
- Requalification de la rue Ernest Prévost (860 000 €)
- Création du square Bordier (travaux : 200 000 €)
- Etude de l'aménagement du centre-ville (100 000 €)
- Espaces extérieurs de la cité Cochenne (27 000 €)
- Desserte du site des Prés Clos (25 000 €)
- Voirie et parking de la cité Gabriel Péri (études : 30 000 €)
- Requalification de l'avenue Victor Hugo - Pte d'Aubervilliers (950 000 €)
- Etude sur le « triangle des grossistes » (75 000 €)
- Etude sur la Plaine Sud (100 000 €)
- Participation à l'aménagement du carrefour Tillon-Casanova.

Un outil commun au service des villes



Plaine Commune a 5 ans. La communauté d'agglomération regroupe aujourd'hui 8 villes, Aubervilliers, Saint-Denis, Epinay, La Courneuve, l'Île-Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et Villetaneuse, et compte 310 000 habitants.

Ses compétences ?

L'aménagement, l'environnement, l'habitat, le logement, les transports, le développement économique, l'insertion et l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur, la voirie et l'espace public, la collecte et le traitement des déchets ménagers, la politique de la ville, la lecture publique, le tourisme.

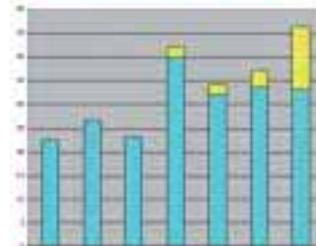
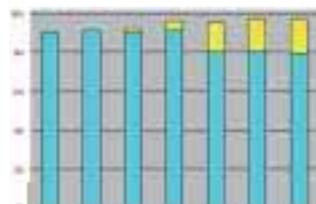


**Plaine
Commune**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Transferts

Ces deux graphiques proposent une représentation proportionnelle des transferts financiers de la Ville vers Plaine Commune au fur et à mesure des transferts de compétences.

En bleu, les crédits Ville, en jaune les crédits Plaine Commune. En haut, les crédits de fonctionnement, en bas, les crédits d'équipement.



Ses moyens ?

Un budget supérieur à 230 millions d'euros. La taxe professionnelle unique (TPU) payée par les entreprises représente 80 % de ses ressources.

Plus de la moitié des recettes est retournée aux villes pour alimenter leur budget local. Le reste finance les projets communautaires.

Plaine Commune c'est beaucoup d'investissements au service des villes : infrastructures, espace public, attractivité économique...

En 2004, la communauté aura dépensé 33 millions d'euros pour valoriser l'espace public et 11,6 millions en faveur de l'aménagement du territoire.



Plaine Commune c'est aussi le quotidien.



ON NE COMPTE PLUS, À AUBERVILLIERS, LES OPÉRATIONS PORTÉES OU SOUTENUES PAR PLAINE COMMUNE :

la réhabilitation de l'avenue de la République aujourd'hui achevée, la transformation des berges du canal en promenade, la requalification des espaces extérieurs des cités nord de la ville, et bientôt, le nouveau quartier Canal-Porte d'Aubervilliers, tellement important pour l'avenir de la ville.